

Partir ensemble en vacances



Foi et Lumière international

Sommaire

Introduction

	3
• Partir ensemble en vacances, un temps pour renaître	4
– La vie spirituelle	7
– Le carnet de bord	10
– Conseils pratiques	12
• Code de conduite	23
Déclaration à signer	29
• Questions médicales	30
• Attestations des parents et du médecin	32
La prière de Foi et Lumière	33
Documents disponibles	34

Foi et Lumière international

3, rue du Laos 75015 Paris- France – T + (33) 1.53.69.44.30
international@foietlumiere.org - www.foietlumiere.org

Edition 2022

Introduction

Depuis plusieurs années, de nombreuses communautés partent ensemble en vacances. C'est un temps privilégié de repos en pleine nature mais surtout un temps où l'on apprend à mieux se connaître, où l'on prie ensemble, où les liens se renforcent et s'enracinent. Ces jours sont un excellent moyen de formation.

Ici, plusieurs de ces communautés désirent partager avec vous leur expérience. Nous vous proposons, venant de différents pays, des témoignages ainsi qu'une réflexion sur ce que sont ces vacances, sa spiritualité et la façon de les organiser. Bien entendu, ce sont des orientations et les communautés sauront s'adapter à leurs possibilités et à leurs besoins comme aux conditions de vie propres à chaque pays.

Nous souhaitons que ce livret vous soit une aide, qu'il puisse prévenir certaines difficultés et surtout qu'il vous invite à vivre ensemble, dans votre communauté, ce temps de vacances.

Nous vous rappelons qu'il est impératif de lire attentivement le Code de conduite de Foi et Lumière international et de renvoyer la déclaration signée au coordinateur de province avant votre temps de vacances (voir page 23).

Ecrivez-nous. Nous avons besoin de vous, de votre expérience, de vos idées, de vos suggestions.

Bonne route ! Que la lumière de l'Esprit Saint nous éclaire et nous guide !

Partir ensemble en vacances, un temps pour renaître

En Italie, ces vacances ensemble sont très importantes dans la vie de Foi et Lumière. Nos amis nous font partager leur expérience et leur découverte : ces vacances sont vraiment un temps pour renaître.

A quoi sert ce temps de vacances, quel est son but ?

C'est la question qu'il faut se poser avant de partir.

Nous ne partons pas en vacances ensemble pour rendre service. Nous n'y allons pas non plus en "touriste". Il y a quelque chose de plus profond qui nous pousse à partir ensemble. Ce n'est pas seulement un épisode de la vie de la communauté mais une étape importante sur le chemin que nous suivons à Foi et Lumière.

Ce titre : "Un temps pour renaître" peut sembler audacieux, mais il est juste.

C'est le temps où l'autre se révèle avec ses dons personnels et prophétiques, avec ses faiblesses, sa soif d'amour. C'est le temps où l'on se découvre soi-même et les uns les autres en Jésus.

De quoi avons-nous besoin ?

Tous, nous désirons et nous avons besoin que ces vacances soient un lieu où recevoir la paix de Dieu et l'amitié, où règne la confiance, où chacun a sa place. Nous avons besoin qu'il soit une vraie fête.

Mais qui nous y aidera ?

Voilà à quoi ça sert !

J'ai fait beaucoup de nouvelles connaissances, j'ai beaucoup de nouveaux amis. Voilà à quoi ça sert ces vacances ! On peut y trouver des amis et moi j'aime les contacts et l'amitié. C'est ce que j'ai trouvé dans les promenades, la préparation des repas et dans la prière.

De qui avons-nous besoin ?

Nous avons besoin de Jésus qui nous unit les uns aux autres. Ce temps est un peu comme une famille où chaque personne est unique et irremplaçable.

Chacun est responsable de la vie de ce temps, cela nous demande de vivre ce qui nous est confié ou proposé avec simplicité, docilité et joie. Sinon on imagine facilement ce que peut devenir la vie ensemble si on se replie sur son égoïsme !

Pourquoi avec eux ?

Au cœur de la communauté Foi et Lumière, il y a le pauvre. Il est toujours prophétique. Il nous révèle les desseins de Dieu. Son regard, son sourire, peuvent transformer mon cœur et faire surgir du plus profond de l'être, un nouvel élan.

Si nous restons dans l'esprit de "faire quelque chose" pour celui qui en a besoin au lieu de donner son cœur, les barrières de la supériorité seront maintenues. Accueillir le don du pauvre, prendre du temps pour l'écouter, suivre son rythme, nous fait percevoir la présence de Dieu. Il devient nourriture.

Quel est notre but ?

En communauté, il ne s'agit pas seulement d'être dans la chaleur d'une bonne ambiance. Si nous voulons nous enraciner, il faut définir ce que l'on veut faire et ce que l'on veut être ensemble.

La communauté n'est pas une cohabitation : c'est le lieu où chacun essaie de sortir des ombres de l'égoïsme pour aller vers la lumière de l'Amour vrai.

N'accordez rien à l'esprit de parti, rien à la vaine gloire, mais que chacun par l'humilité estime les autres supérieurs à soi ; ne recherchez pas chacun vos propres intérêts mais plutôt que chacun songe à ceux des autres. Ayez entre vous les mêmes sentiments qui furent dans le Christ Jésus." (Phil II, 3-5)

Les pièges

Les deux dangers pour une communauté sont les "amis" et les "autres". Nous aimons être avec quelqu'un qui nous est

Apprendre d'elles

Partir en vacances ensemble m'a paru difficile au départ. Il me semblait que j'allais donner beaucoup sans retour. Et puis j'étais mal à l'aise face au handicap. On y œuvre comme Marthe avec plein de bonnes intentions, soucieux que tout se passe au mieux. Mais tout à coup, on se retrouve comme Marie à l'écoute. Ce sont les personnes ayant un handicap qui nous entraînent, et en particulier sur le plan spirituel. Leur cœur est spontané, il n'est pas encombré de toutes ces choses qui nous empêchent si souvent de trouver l'amour de Jésus. J'ai découvert que la personne ayant un handicap mental peut être un exemple dans la vie de tous les jours, dans la vie spirituelle, dans la confiance en Dieu.

sympathique. Nous nous flattons mutuellement et nous leur-rons. C'est l'amitié "pour soi" et non pour une rencontre, un engagement à grandir, à servir nos frères et sœurs. Alors, il y a ceux avec qui "je me sens bien" et il y a les autres, ceux avec qui "je ne m'entends pas"...

Une communauté ne peut exister que si la plus grande partie de ses membres a décidé de sortir du cocon des amitiés "pour soi", tendre la main à l'autre et reconnaître chacun avec le don que l'Esprit Saint lui a confié et qu'il doit faire fructifier. Être infidèle à ce don personnel, c'est nuire à toute la communauté et à chacun. Au contraire, le faire grandir c'est construire la communauté.

La communion et la fête

La communion et la fête sont l'aboutissement de la vie communautaire. La fête représente symboliquement le but de la communauté, elle fait naître l'espoir et donne une force nouvelle. La fête naît de la certitude que nous sommes aimés. Elle est le signe du ciel, signe de la résurrection qui nous aide à porter notre croix de chaque jour.

Au cœur de la fête, il y le plus petit. S'il en est exclu, la fête n'existe pas. Il nous faut inventer des danses et des jeux auxquels il peut participer. Il est bon de s'ouvrir aux nouveautés

des chants (les plus joyeux), des histoires amusantes à raconter. Apprenons à rire, le rire libère, l'humour détend et crée un nouvel espace pour l'accueil. On va apprendre à savourer les instants, les gestes les plus humbles. On ne "fait" pas la fête on a le cœur en fête.

La fête ne s'impose pas, elle est l'expression d'une communauté qui vit, crée, prie, bénit, aime.

C'est seulement si on bâtit une vraie solidarité, une vraie rencontre et un vrai partage en Jésus (en tout cas, en faisant de notre mieux pour avancer dans cette recherche) qu'alors l'eucharistie ensemble aura tout son sens : le sens d'une communion totale avec le Christ, dans sa joie. Je crois qu'il est impossible d'être frères, amis, si nous comptons sur nos propres forces. Aussi, nous demanderons à Jésus de nous aider pendant ces vacances.

Chaque matin, nous lui confierons la journée, le rencontrant dans l'eucharistie ou dans le culte avec nos amis, sachant qu'Il nous a dit : *Demeurez en moi comme moi en vous. De même que le sarment ne peut pas en lui-même porter du fruit sans demeurer sur le cep, ainsi vous non plus, si vous ne demeurerez en moi* (Jn 15 4-5).

La vie spirituelle pendant un temps de vacances

Le temps des vacances doit être pour chacun un temps de repos qui aide à rencontrer Jésus dans sa vie, à entrer en relation avec lui. C'est le temps de la Grâce, une Grâce à

Découvrir les dons de nos enfants

Nos vacances annuelles nous permettent de vivre intensément dans l'esprit de Foi et Lumière. Passer ensemble 24 heures sur 24 est très enrichissant quand l'amour de Jésus nous aide à nous connaître et à nous accepter. Nous découvrons le don de nos enfants qui ont un handicap et nous sommes aussi heureux qu'eux de participer à ce temps de vacances qui est vraiment le leur. Ils sont portés par une affection réelle et vivent ces journées joyeux et épanouis, capables de se dépasser, soucieux des autres, recueillis dans les moments de prière.

Amen !

La prière de chaque soir est soigneusement préparée, voilà pourquoi elles ont toujours été bonnes et belles. Le troisième ou quatrième soir, j'ai remarqué qu'un des enfants qui ne peut pas parler, faisait des bruits à haute voix. Je me suis dit que si nous ne comprenions pas ce que l'enfant disait, Dieu, lui, le comprenait très bien. Je n'ai pas voulu ouvrir les yeux pour voir qui c'était. Le lendemain, j'y ai pensé plusieurs fois. Le soir, la même prière insolite s'est répétée. On comprenait seulement le dernier mot : "Amen" à la fin de la prière de louange. Ma curiosité a été la plus forte et j'ai ouvert les yeux. J'ai pleuré d'émotion de voir celle que j'avais gardée dans mon cœur avec tant d'admiration : ma propre fille !

laquelle nous devons coopérer pour qu'elle ne soit pas gaspillée. Pour qu'il en soit ainsi, le prêtre tient une place essentielle. Un aumônier polonais donne ici son expérience :

En tant que prêtre, je considère ma participation à ce temps de vacances comme un élément extrêmement important. Avant tout, je peux devenir un membre de la communauté à part entière, alors qu'au cours de l'année, je ne suis qu'un membre passager assumant des services (célébration de la messe, enseignement au cours d'une retraite ...). Au contraire, là, au long des jours, je suis "avec les autres". C'est une bonne occasion d'évangéliser, de partager la Parole de Jésus à travers un geste, une phrase. J'ai pu constater que ma présence est surtout nécessaire aux personnes qui ont un handicap et aux parents car ils sont profondément marqués par la souffrance, ils restent souvent éloignés de Dieu, gardant l'impression d'être rejetés par l'Eglise.

Si nous voulons vivre ce temps de vacances intensément et profondément, le programme spirituel général et celui de chaque journée doit être préparé à l'avance. La prière est un élément capital dans l'élaboration de cette préparation. C'est dans une atmosphère de recueillement que nous pourrons comprendre ce que Dieu veut nous donner de vivre pendant ces vacances. Le rôle de l'aumônier est essentiel dans cette pré-

paration et sa présence sera très importante.

Les temps seront équilibrés : travail, jeux, prière, partage. Chaque journée avec ses activités, sa prière, son enseignement est centré sur le thème général.

Nous avons vécu un temps de vacances dont le thème était : *Cherchez d'abord le Royaume de Dieu* (Lc 12, 31). Nous avons voulu découvrir comment réaliser le royaume de Dieu dans une communauté en nous aidant des paraboles de l'Évangile : *le grain de sénevé* était le fil conducteur de la première journée ; *le trésor caché dans un champ*, fil conducteur de la deuxième ; *l'enfant prodigue* pour le troisième jour qui a été centré sur la conversion du cœur. Tel était aussi le thème de l'homélie et de la prière. Puis, nous avons vécu le mime de cette parabole pour nous préparer au sacrement de réconciliation que nous avons reçu le soir.

Le moment central de chaque journée est l'eucharistie ou le culte. Elle est célébrée de manière solennelle de sorte que chacun puisse participer à la liturgie. La préparation de la célébration en petits groupes peut permettre un approfondissement des lectures évangéliques.

Lors d'un autre temps de vacances, avons essayé de mieux connaître les saints, hommes ou femmes, qui ont réalisé dans leur vie le commandement d'amour de Dieu et du prochain. Chaque jour avait son saint patron. L'un a été consacré à saint François d'Assise. Au cours d'une longue promenade, nous avons cherché *les traces de saint François*, c'est-à-dire toutes les beautés qui l'aurait rendu heureux. Pendant la messe et la

La présence de celui qui nous rassemble

Il y a une autre expérience qui nous accompagne pendant ces vacances : c'est la certitude que dans nos efforts, nos projets, nos difficultés, il y a un sens profond. Il y a la présence de Celui qui nous rassemble et qui nous guide. Vivre de cette présence et de cet accompagnement est peut-être la source principale de la force que je sens naître en moi après avoir ce temps ensemble.

prière du soir, nous avons remercié Dieu pour toutes ces belles découvertes et nous avons essayé, par la suite, de faire chaque chose aussi minutieusement que l'aurait fait le Poverello, avec générosité de cœur et humilité d'âme.

Thérèse de Lisieux était la Patronne de la journée consacrée aux missions. Notre attention aux autres, dans tout ce que nous avons fait ce jour-là était notre contribution à l'œuvre missionnaire de l'Eglise.

Il y a des temps de vacances façonnés par la lecture du Petit Prince, la prière de l'Arche, le Magnificat... Il serait trop long de présenter leur déroulement en détail et Dieu nous parle d'une manière toujours nouvelle, nous révélant à chaque fois son Amour. Le plus important est de s'ouvrir à l'action de l'Esprit Saint. Il permet de retrouver, à travers les différentes formes pastorales élaborées, à travers les siècles, celles qui sont les meilleures bien qu'elles ne soient pas neuves : l'eucharistie, la réconciliation, le chapelet, la prière spontanée, la catéchèse, l'enseignement, le travail, le jeu, le quotidien et l'enthousiasme de la célébration. Nous devons toujours recommencer. Même si nos essais sont maladroits, ils ne restent jamais sans fruits, parce que Dieu collabore en tout pour leur bien, avec ceux qu'Il a appelés selon son dessein (Rm 8, 28).

La paix, la joie, l'unité sont le fruit d'un moment de vacances bien vécu. C'est alors que les paroles du Psaume s'accomplissent : *Voyez qu'il est bon, qu'il est doux d'habiter en frères ensemble (...) Là, Yahvé a voulu la Bénédiction, la vie à Jamais.* Psaume 133 (132) 1-3.

Le Carnet de Bord

En Belgique, les temps de vacances sont très bien organisés. L'expérience montre que le Carnet de Bord peut faciliter et approfondir la vie de chacun. Ces quelques réflexions et détails bien concrets nous permettent de mieux le comprendre.

Au début, chaque participant reçoit son Carnet de bord. Il comporte :

- le thème du séjour,

- le programme dans ses grandes lignes,
- l'horaire type d'une journée qui peut être représenté également par des symboles,
- une page par jour (lundi, mardi plutôt que le 18, 19...) avec l'indication des principales activités de la journée,
- des illustrations, des espaces personnels à remplir ou colorier,
- les noms et adresses des participants.

Le Carnet est personnel : chacun peut y inscrire son nom, y coller des photos, raconter les vacances au fil des jours, les moments forts de la journée...

Ce Carnet de bord peut être un moyen de pensée, d'expression et de croissance personnelle comme l'occasion d'un échange privilégié entre la personne qui a un handicap et l'accompagnateur. Cet échange sera aussi un point de départ pour vivre ensuite le quatrième temps de Foi et Lumière. Ensemble, on verra le chemin accompli chaque jour.

Le Carnet comporte des questions pour chaque jour :

- Qu'est-ce que j'ai accueilli dans mon cœur qui vient de Jésus et des autres ?
- Qu'est-ce que j'ai le plus aimé ?
- Quel merci puis-je dire à Jésus ?
- Comment mieux vivre demain ?

Le Carnet aide la personne qui a un handicap -et tous- à être plus participants et plus responsables (ponctualité, comment occuper les temps libres, participer aux tâches communautaires...).

Le Carnet de bord permet à la personne qui a un handicap de se repérer dans la durée et le rythme des vacances. Souvent, il peut préparer au retour qui peut être quelquefois pénible.

Ce Carnet laisse des traces précieuses et "balise" le chemin de l'histoire sainte de chacun.

Conseils pratiques

Les observations que nous vous proposons maintenant sont le fruit d'une expérience de plusieurs années de temps de vacances Foi et Lumière en Pologne. Nous espérons que cet article aidera ceux qui vont partir ensemble pour la première fois. Et qui sait... peut-être même aussi ceux qui n'en sont pas à leurs premières vacances ensemble !

La préparation

Tout d'abord, il s'agit de fixer les dates et le nombre approximatif des participants. Puis, au minimum six mois avant le départ, réserver la maison. Une équipe de coordination spécialement choisie, veille aux préparatifs. Il est bon qu'elle soit différente de celle qui a habituellement la responsabilité de la communauté, un membre de l'équipe de coordination étant sa référence.

La maison

Puisque nous y serons logés avec des personnes ayant un handicap, la maison doit répondre à certaines exigences : une salle de bain est indispensable, de même qu'une salle communautaire. Important aussi : le cadre, l'environnement (par exemple, un jardin clos...).

Avant les vacances, l'équipe de coordination se rend sur place et fait l'inspection des lieux. Elle peut vérifier l'équipement de la maison, les commerçants, se renseigner sur les moyens de transport et prendre contact avec les voisins. Elle peut se renseigner aussi pour savoir s'il y a une communauté Foi et Lumière dans les environs, avec laquelle on peut prévoir une journée ou une soirée ensemble.

Le devis

Il est bon d'établir un devis approximatif qui prend en compte le prix du voyage et du logement, les repas, l'assurance (c'est indispensable), l'achat du matériel nécessaire, les distractions ...

Préparer son pyjama

C'est avec une joie sans nuage que Marie-Agnès nous quitte pour ces vacances dont elle revient chaque fois rayonnante. Elle y apprend, je crois, le sens des autres. La vie en groupe lui permet de se sentir utile. L'exemple des jeunes accompagnateurs, leur entrain, leur joie, la stimule dans tous les domaines. Elle se sait appréciée, elle trouve sa place et s'attache profondément à ses amis. Elle est heureuse et a conscience de vivre un temps fort au point de vue spirituel. Et c'est avec une grande confiance que nous nous séparons d'elle sachant qu'elle nous reviendra tout heureuse, épanouie et mûrie. Marie-Agnès attend toute l'année le temps de ces vacances. Elle a préparé son pyjama pour les vacances de cet été depuis le mois de janvier et ne veut en aucun cas admettre qu'elle pourrait s'en servir d'ici là !

La liste de participants

Le nombre des participants ne devrait pas dépasser trente personnes afin qu'il soit possible de créer une atmosphère familiale et chaleureuse¹.

En préparant cette liste, on veille aux proportions à respecter entre les personnes ayant un handicap, leurs parents et leurs amis. Ici, on ne peut donner de chiffres, sinon qu'il faut au moins autant de personnes non handicapées qu'il y a de personnes handicapées. Nous savons que des personnes avec un handicap physique ou sujettes à l'épilepsie, par exemple, auront besoin chacune de deux accompagnateurs.

Il est important de décider à l'avance qui "accompagne" telle personne handicapée. L'accompagnateur veillera à ce que la personne qui a un handicap soit bien intégrée et pourra l'aider dans d'éventuelles situations difficiles.

¹ Dans certains pays, les groupes de vacances au-delà d'un certain nombre de personnes handicapées et d'un certain nombre de jours sont soumis à des exigences particulières de la part de l'administration. Se renseigner auprès des services compétents.

La présence des parents pendant ces vacances est essentielle. Leur riche expérience contribue à résoudre bien des problèmes. Mais il faut veiller à ce qu'ils puissent y trouver un vrai repos. Demandons aussi à un prêtre ou à un séminariste d'être présent parmi nous.

La liste de l'équipement

Les observations faites lors de la visite des lieux nous seront ici très utiles. Des vêtements chauds sont toujours indispensables en Europe, même s'il fait beau, ainsi que de bonnes chaussures (deux paires pour pouvoir en changer). N'oublions pas les détails : un ouvre-boîte oublié ou une ampoule qui claque, cela peut être bien embarrassant !

L'équipe de coordination et la répartition des responsabilités

Ce temps de vacances est porté par le responsable, l'aumônier et quelques autres membres (cinq ou six). Ensemble, ils composent l'équipe de coordination.

Toutes les charges sont réparties entre différentes personnes. Outre le responsable des vacances, il y a :

- Le responsable spirituel (aumônier)
- L'animateur des temps de prière avec l'aumônier

Vive les parents !

Il y avait deux mamans et une grand-mère. Leur présence a été un don tout particulier. De longues conversations avec elles nous ont ouvert les yeux sur des situations inconnues et nous ont permis de mieux connaître les problèmes des familles. Nous avons soulevé des questions essentielles que nous n'avions jamais abordées au cours de nos rencontres de communauté. De leur côté, les mamans ont pu puiser dans notre énergie, notre jeunesse, de nouvelles ressources dont elles avaient tant besoin dans le quotidien. Les mamans et la grand-mère, un peu tendues au début à cause de leur nouveau rôle, ont complètement changé au bout d'une semaine. Elles nous ont à la fois étonnés et beaucoup appris par leurs initiatives et leur créativité.

Pannes d'électricité

On avait tout prévu... sauf que l'installation électrique était catastrophique et que les plombs sautaient sans arrêt ! C'était de plus en plus empoisonnant... pour nous les responsables. Mais la plupart ont pris nos déboires pour un jeu et à chaque panne, c'était la course poursuite à travers toute la maison pour rapporter le premier les bougies, les allumettes ou les lampes de poche ! Au milieu des applaudissements pour le gagnant, il y en a même qui criaient : "Encore, encore..." !

- L'animateur des travaux manuels
- Le responsable des chants et de la musique (il pourra réaliser un carnet de chants pour chacun)
- Le trésorier
- Le secouriste
- Le cuisinier
- Le responsable de l'intendance
- Le responsable de la propreté de la maison
- ...

La préparation du programme

Le programme doit être solidement préparé à l'avance, c'est essentiel pour la réussite de ces vacances. Décidons tout d'abord du but et du thème et comment nous essaierons de le réaliser.

Le programme tiendra compte naturellement des besoins des personnes handicapées dont le rythme de vie, on le sait, est différent de celui des jeunes étudiants, par exemple. Il est plus stable, plus lent, plus calme. Si on tient à tout prix à imposer notre rythme de vie aux personnes ayant un handicap (par exemple, de longues veillées tardives), on risque de les déstabiliser. Cela peut entraîner une montée de tension et un surcroît de fatigue. Il est bon que chaque jour ait son rythme et son harmonie.

Ces vacances offrent une bonne occasion de formation pour toute la communauté. On aura choisi un thème général,

chaque jour étant centré sur un aspect de ce thème. Il peut être lié à la vie liturgique de l'Eglise, à l'histoire biblique, à la vie spirituelle et communautaire, comme précisé page 7.

Les soins médicaux

Il est indispensable que chaque personne handicapée ait un certificat médical l'autorisant à séjourner hors de son domicile, une photocopie de son carnet de santé, ses médicaments en quantité suffisante, son ordonnance et une autorisation d'intervention en cas d'accident signée des parents (voir page 32). S'il n'y a ni médecin ni infirmière pendant les vacances, une ou deux personnes feront un stage de secourisme pour savoir porter les premiers soins en cas d'accident.

La pharmacie est constituée avec l'aide d'un médecin. Il est important d'emporter des médicaments et de savoir les utiliser. Enfin, on saura où se trouve le centre médical ou l'hôpital le plus proche afin de s'y rendre rapidement en cas de besoin.

L'accueil

Il est nécessaire de soigner l'accueil. Une équipe de deux ou trois personnes est déjà sur place. Elle a emporté une partie des provisions et de l'équipement. Elle nettoie la maison, les vitres, aménage la salle-à-manger. Elle organise les chambres, la salle de bain, la cuisine, l'endroit où se fera la vaisselle, le garde-manger, les poubelles. Elle prépare le premier repas. Elle décore la maison et le coin prière.

La vie sur place, un horaire-type

Naturellement, cet horaire est donné à titre très indicatif. Il devra être adapté aux pays, à la culture, aux participants.

Si on a la grâce d'avoir un aumônier, l'Eucharistie ou le culte pourra être célébré avant le déjeuner, au cœur de la journée, ou dans la soirée, avant le dîner.

- 8 h : Réveil, prière
(Il sera parfois indispensable de prévoir un temps d'accompagnement : douche, rangement...)

- 8 h 30 : Petit déjeuner
- 9 h 30 : Partage
- 10 h 30 : Activités (jeux, chants, promenades et services qui seront précisés chaque jour)
- 12 h 30 : Déjeuner
- 13 h 30 : Sieste
- 15 h : Activités (travaux manuels ...)
- 18 h 30 : Temps libre pour la prière
- 19 h : Dîner
- 20 h : Veillée
- 21 h 30 : Prière
- 22h 30 : Réunion de l'équipe de coordination.
Souvent, il sera meilleur de programmer cette réunion le matin avant le réveil général ou pendant la sieste, pour éviter les couchers tard dans la nuit. Plus on est fatigué, plus on traîne !

Les petits groupes

Pendant ces vacances, les petits groupes assurent une atmosphère de paix et permettent d'approfondir les liens. Dans la matinée, l'un des groupes peut faire une promenade, un autre se consacrer aux travaux manuels, un troisième préparer un mime pour la veillée... Chaque groupe pourra avoir un nom en rapport avec le thème du séjour.

Les promenades et les jeux

Les excursions, les promenades et les jeux sportifs (volley, ballon prisonnier...) font partie intégrante du programme et nous essayons d'en organiser le maximum. Ils sont toujours source de joie. Mais il faut penser que les personnes qui ont un handicap n'ont pas toutes la même facilité de mouvement.

Une bonne solution est de former différents groupes qui rassemblent des personnes de même capacité physique et d'adapter les itinéraires ou les jeux. Pensons aussi aux jeux de

Vivre la vérité

Le temps des vacances, c'est pour moi la découverte de la complémentarité de chacun. Lors de nos rencontres mensuelles, nous sommes limités par certaines contraintes. Chacun a son rôle, sa tâche à accomplir, quelquefois "immuable". Là, on est appelé à une fonction différente : la personne qui a un handicap prépare le repas quand elle est de service ; les parents devenus compagnons des excursions grimpent au sommet d'une colline ; les amis deviennent responsables de la cuisine, des prières alors qu'ils n'auraient jamais imaginé faire ce genre d'activités. Ce temps de vacances peut devenir un temps où l'on se libère des habitudes qu'on aurait tendance à prendre ou à imposer aux autres.

société pour les jours de pluie, simples et gais pouvant distraire toute la communauté.

Les travaux manuels

Un équipement approprié est utile. Nous emporterons de la gouache, des crayons de couleur, des chiffons, de la pâte à modeler... Les ateliers peuvent s'organiser en petits groupes : dessin, décoration de la maison, du coin-prière, confection de petits souvenirs pour les parents... Il est agréable d'utiliser ce que nous offre la nature. Pendant les promenades, on cherche des pommes de pin, des petits cailloux, des coquillages, des feuilles et des fleurs pour réaliser un herbier...

Le mime

Les mimes sont un élément très important de la vie communautaire. Ils facilitent la célébration et aident à mieux comprendre le thème, à condition qu'ils ne soient pas joués comme au théâtre mais vécus. Il est bon de revivre ensemble, ou en petits groupes, une scène évangélique.

La fête

Les fêtes seront préparées, elles aussi pour qu'on ne soit pas livrés à l'improvisation et au désordre. Les chants et les

dances créent une ambiance de joie et facilitent la rencontre. Vers le milieu des vacances, on peut organiser un grand bal déguisé. Mais on veillera à ne pas exagérer la fréquence des fêtes car tous, et surtout les personnes ayant un handicap, nous avons une résistance nerveuse limitée.

La fête peut prendre aussi un caractère de célébration en nous faisant revivre certains passages de l'Évangile : les Noces de Cana, le retour du fils prodigue...

Les repas

Les repas comportent en eux-mêmes un aspect évangélique de fête et de dialogue. Ils sont favorables à la réconciliation. Que nos repas soient le plus gais possible !

La prière

Chaque journée commence et finit par la prière. Il est bon de chanter avant et après les repas. La prière du soir a une importance toute particulière. Elle résume et clôt la journée. Veillons à ce que cette prière soit bien préparée et belle. Qu'on puisse dire notre louange à Dieu, le remercier pour ce qu'on a vécu ; qu'elle soit aussi un moment de pardon et de réconciliation. Il faut veiller à ce que les plus fragiles puissent s'exprimer et ne soient pas "muselés" par les plus bavards.

Les tâches matérielles

Si nous sommes plus de six personnes, un partage des services facilite la vie. Les personnes qui ont un handicap trouveront là une manière d'exprimer leur autonomie et leurs initiatives. Ne nous décourageons pas si elles se montrent lentes et maladroitement. Le service, le travail peuvent être une source d'épanouissement et de progrès.

Chaque jour, on précise les tâches dans le détail aux différentes personnes choisies à tour de rôle pour les assumer (entretien de la maison, cuisine, épluchage...).

La rencontre de l'équipe de coordination

Une réflexion journalière sur toutes les activités des vacances est nécessaire. Chaque jour, l'équipe de coordination doit garder ce moment de rencontre (le matin de préférence) pour faire le bilan de la journée passée (a-t-elle été trop chargée ...) et adapter le programme du jour. Un des rôles de l'équipe est de rester à l'écoute de tous et d'accorder toute son attention aux besoins de chacun (pourquoi cette personne se sent-elle mal à l'aise ? Comment y remédier ?...).

La sécurité

N'oublions pas que nous sommes responsables des personnes qui ont un handicap. Nous devons vérifier souvent si tout le monde est bien là. Les personnes handicapées, si elles s'orientent facilement dans leur milieu habituel, peuvent perdre le sens de l'orientation en terrain inconnu. Nous veillerons à éliminer au maximum les dangers d'accidents. Le plus courant concerne les baignades. On choisira avec soin l'endroit où se baigner et sous l'œil vigilant de bons nageurs ! Toutefois, sachons le faire discrètement et dans la bonne humeur. Laissons aux personnes leur liberté, tout en veillant à ce que leur sécurité soit toujours assurée. C'est ainsi qu'elles grandiront.

Grandir dans la foi

Nous essayons de préparer les temps de prière en fonction du thème général des vacances. Par exemple, l'année du pèlerinage à Lourdes, nous avons construit une petite grotte. Le soir, avec des chants à Marie, nous avons médité les apparitions successives de la Vierge à Bernadette. L'enseignement était simple et clair et nous avons tous grandi dans la foi. Ensuite, nous avons pu voir les fruits dans les cœurs lors des messes célébrées avec les habitants du village ou, encore dernièrement, où nous étions logés chez le curé de la paroisse. Nous pouvons être un témoignage pour ceux qui nous voient de l'extérieur.

Les petits soucis

L'équipe désignée pour mettre le couvert est toujours d'accord sur le principe. Mais il est rare qu'on ne soit pas obligé de courir après la moitié des personnes au "top moment" ! C'est comme les places à table, on change à chaque repas : une petite râlerie, bouderie. Dans les chambres, c'est quelquefois cocasse. Quand Françoise, qui est si méticuleuse, était avec Isabelle qui, elle, laisse tout traîner, qui est désordre et bohème à souhait... Au début, c'était plutôt tendu entre elles. Elles ont fini par exprimer des trésors de patience et de pardon quand, inévitablement, l'une d'elle explosait !

Les contacts avec les voisins

Il est agréable d'entretenir de bonnes relations avec les voisins. On peut les inviter à un repas, à une fête. Ces vacances Foi et Lumière peuvent être un vrai témoignage pour les autres. Il est arrivé plusieurs fois que la présence d'une communauté Foi et Lumière dans un village pendant les vacances ait complètement changé l'attitude des habitants vis-à-vis des personnes handicapées.

Essayons aussi d'entrer en contact avec le curé de la paroisse du lieu. Invitons-le à venir célébrer l'eucharistie dans notre maison ou offrons-lui notre participation à l'animation de la messe paroissiale.

Ouf, voilà, notre "check-list" s'achève. Nous avons appris (trop souvent à nos dépens) qu'un pilote ne s'embarque jamais sans elle. Elle est indispensable pour que le décollage, le vol et l'atterrissage se passent le mieux possible. Et nous sommes dans l'action de grâces que toutes nos erreurs, nos oublis, nos maladresses aient contribué à rédiger tous ces points et puissent vous éviter bien des ornières !

Alléluia !

Bernard bien inspiré !

La plus grande peur de ma vie, c'est quand on a perdu Bernard sur l'autoroute en revenant des vacances. C'est classique, deux cars, un petit arrêt et au départ, chaque responsable de car a cru que Bernard était dans l'autre. Bernard, qui ne parle pas, a eu l'idée de décrocher un des appareils téléphoniques placés sur le bord de l'autoroute pour les automobilistes en panne ou accidentés. Il a grommelé et grogné dans le téléphone. La police, intriguée, est arrivée. C'est comme ça que nous avons récupéré Bernard, jubilant devant la télévision du commissariat de Police... mais quelles heures d'angoisse pour nous ! Nous savons maintenant que chacun doit rester dans le même car et qu'après chaque arrêt, il nous faut faire l'appel.

Code de conduite

L'association Foi et Lumière international, met en place ce code de conduite relatif au bien-être et à la protection des personnes les plus fragiles de ses communautés, en particulier les enfants et les personnes ayant un handicap mental, jeunes et adultes, qui rejoignent les communautés locales lors de rencontres traditionnelles ou des activités occasionnelles comme des week-ends, des temps de vacances, des pèlerinages...

Ce code de conduite ne se substitue pas aux législations locales en vigueur sur ces thématiques mais il donne les lignes directrices du comportement que les membres des communautés doivent observer, pour respecter le bien-être des membres les plus vulnérables et les protéger de tout risque d'abus ou de maltraitance. Chacun est tenu de connaître les législations en vigueur.

Les activités des communautés, outre les rencontres régulières, sont diverses. Elles naissent selon les besoins, la créativité des uns et des autres et l'inspiration de Dieu. Parmi les initiatives, se situent les temps de vacances, les retraites, les pèlerinages, etc. (Charte III, 2)

1. Qu'entend-on par maltraitance ?

Par maltraitance, on entend "toutes les formes de mauvais traitements physiques et/ou affectifs, de négligence, d'exploitation commerciale ou autre, entraînant un préjudice réel ou potentiel pour la santé de la personne, sa survie, son développement et sa dignité dans le contexte d'une relation de responsabilité, de confiance ou de pouvoir" (OMS - Genève - 29-31 Mars 1999)

2. Quel est ce code de conduite ?

Pour aider la personne handicapée à trouver la paix du cœur, l'espérance et le désir de progresser, il faut certes la voir dans

la lumière de l'Évangile mais aussi la comprendre dans ses besoins humains, dans ses souffrances et savoir y répondre. Pour cela, il faut peu à peu acquérir une expérience humaine et les connaissances nécessaires. Ceux qui sont engagés dans Foi et Lumière doivent devenir compétents dans la façon dont ils accompagnent les personnes qui souffrent ou qui sont en difficulté (Charte II, 3).

Dans nos communautés nous devons, comme nous y invite d'ailleurs notre Charte :

- Traiter les enfants et les personnes les plus vulnérables de notre communauté avec respect et dignité, en prenant en compte leurs spécificités, leurs besoins et leurs choix et selon les traditions et cultures locales.
- Respecter les droits de chacun en tant que personne à part entière, et ceci dans leur corps et leur âme.
- Créer et développer une culture de franchise et de transparence qui permette à chacun de se sentir libre de parler ouvertement de ses soucis, problèmes et situations personnelles et d'être écouté sérieusement.
- Éviter tout comportement qui puisse menacer l'intégrité physique et psychologique de toute personne de la communauté.
- Signaler au coordinateur de la communauté et/ou au vice-coordinateur provincial toute interrogation par rapport à la stricte observation de ce code ou toute situation contraire à l'application de ce code.
- Veiller à proposer les personnes les plus adéquates de la communauté pour effectuer les toilettes des personnes fragilisées.

Pour chaque activité de plus de 24h, chaque responsable de communauté doit envoyer une déclaration à l'association provinciale ou nationale. Cette déclaration indiquera que tous les participants ont été informés de ce code de conduite. Chaque responsable de communauté doit être informé par l'association provinciale ou nationale des moyens à mettre en œuvre

en cas de nécessité et précisera la personne référence de l'association à contacter.

Les personnes ayant un handicap mental, n'ayant pas l'usage de l'écriture et de la lecture ou l'ayant de façon lacunaire, devront être informées sur le contenu de ce code de façon adéquate à leur niveau de communication et de compréhension.

Par ailleurs, dans la planification de l'activité, les responsables de communauté impliqués dans l'action, devront prévoir des moyens de vigilance à mettre en œuvre pour s'assurer que tout sera fait pour le bien-être et la protection des personnes les plus fragiles. Chaque soir les personnes en charge de l'encadrement devront faire une relecture de la journée par rapport aux questions de la protection des personnes vulnérables.

La planification tiendra également compte du fait que les interdits légaux, qu'ils soient de nature factuelle ou intentionnelle sont passibles de sanctions et de poursuites immédiates, tous ne nécessitant pas les mêmes moyens d'action ou de repérage. Parmi les interdits, il sera précisé qu'il ne faut en aucun cas :

- frapper et utiliser toute forme de violence physique, verbale ou psychologique,
- avoir des comportements verbaux ou physiques à caractère sexuel ou d'abuser sexuellement de la personne,
- humilier la personne ou la déprécier par des paroles ou par des actes,
- faire du harcèlement ou de l'intimidation de façon directe ou indirect par l'entremise des média sociaux.

Il faut être conscient du fait qu'il faut sensibiliser d'abord les responsables et ensuite tous les membres aux questions qui se posent au sujet des abus et de la maltraitance en général.

D'un autre côté, quand quelqu'un reçoit en confiance la révélation, ou bien la constate, elle est bouleversée et souvent désorientée, sans savoir quoi faire. Cela augmente le risque de,

soit garder le silence, soit d'alerter tout le monde – et il est très important de maintenir une grande discrétion pour la protection de la victime et pouvoir l'écouter en toute confiance. C'est pourquoi il faut avoir une équipe ou au moins une personne ressource de contact auprès de l'équipe de coordination provinciale. Le nom de cette personne doit être transmis au Vice-Coordinateur international qui accompagne la province. Cette personne peut d'abord écouter celle qui a connaissance des faits et lui donner des orientations sur les faits et les informations à repérer.

3. Comment traiter l'information relative à une maltraitance ou abus, reçue d'un membre d'une communauté ?

- a. Il faut avoir un préjugé favorable à la victime et ne pas minimiser la verbalisation de l'événement. Il est très important de l'aider à s'exprimer librement, en prenant garde de ne pas l'influencer, mais en essayant de recueillir des faits objectifs et les mettre par écrit.
- b. Par la suite, en estimer la vraisemblance à partir de faits objectifs constatés (observations ou autres). Il vaut mieux retirer la personne présumée des activités afin de ne pas compromettre la déclaration.
- c. Établir un mémo écrit relatant de la manière la plus objective possible (lieux, date et heure) les faits et les relations entendues, et le tenir à la disposition des autorités qui pourraient être amenées à effectuer une enquête.
- d. Si les faits sont vraisemblables, la personne, qui a abusé, doit être exclue immédiatement du mouvement et il faut lui interdire de participer aux rencontres suivantes.
- e. Si la personne abusée est mineure ou vulnérable, les personnes qui sont informées de cet abus se doivent de le signaler au service de police et de justice compétent, ainsi qu'aux personnes responsables de la victime (parents, tuteur) et aux responsables de l'association provinciale.

- f. On peut distinguer d'autres situations où les faits sont plus "imprécis" et où il faut dès lors mener une enquête par une personne avec des compétences en la matière et agir dans le respect de la présomption d'innocence, mais aussi dans la volonté de ne prendre aucun risque de voir se commettre un nouvel abus.

4. Quelles peuvent être les modalités pratiques de gestion de l'information relative à une maltraitance ou abus, reçue d'un membre d'une communauté ?

- Il faut être conscient que la personne qui reçoit la révélation en confiance sera bouleversée et aura besoin d'être écoutée dans la plus stricte discrétion par quelqu'un, avec des compétences en la matière, qui pourra l'aider à écouter la victime et savoir comment agir.
- Il ne faut jamais sous-estimer cette information.
- Il faut ensuite gérer cette première information dans la plus stricte confidentialité et dans le respect de la présomption d'innocence, demander la plus stricte discrétion à la personne ayant signalé une situation en contradiction avec la loi et en opposition avec le code de conduite. Cependant il ne faut pas contribuer à la loi du silence souvent présente en ces circonstances.
- Tout signalement fait par un membre d'une communauté doit être transmis immédiatement et obligatoirement au coordinateur provincial qui sera maintenu au courant régulièrement de l'évolution de la situation. L'information sera également transmise au président du conseil d'administration de Foi et Lumière international ainsi qu'au secrétaire général.
- Si le fait est avéré, il faut accompagner la victime et lui permettre de verbaliser son traumatisme par une plainte officielle. Il faut éviter qu'elle porte la responsabilité de l'abus surtout si celui-ci est fait par une personne en contexte d'autorité. L'auteur de la maltraitance ne doit

plus être en contact avec la victime et éventuellement avec les membres de la communauté. Chacun doit être traité de façon différenciée. Le coordinateur de la communauté veillera à ce qu'une prise en charge appropriée soit mise en place pour les personnes concernées par les faits, leurs accompagnateurs et leurs familles, cette prise en charge sera étendue à tout autre membre de la communauté éprouvé par cette situation.

5) Adaptation aux législations locales

Il est demandé à toutes les provinces de s'assurer que ce code de conduite soit retranscrit en cohérence avec les lois de chacun des pays où Foi et Lumière est présent.

Le conseil d'administration sera tenu informé de la diffusion de ces codes de conduite nationaux au fur et à mesure de leur élaboration. Une copie (dans une des trois langues officielles de Foi et Lumière) sera envoyée au secrétariat international.

**Modèle de document à signer
par chaque responsable de communauté
à un événement Foi et Lumière**

Déclaration à renvoyer au coordinateur de la province

DÉCLARATION

Je soussigné :

Coordinateur de la communauté :

Province :

Déclare avoir lu et compris le code de conduite de Foi et Lumière et m'engage à le respecter scrupuleusement, ainsi que la législation de mon pays. Déclare encore avoir informé tous les participants du contenu de ce code. Déclare aussi avoir été informé par l'association provinciale/nationale des moyens à mettre en œuvre en cas de nécessité.

Fait à :

Le :

Signature :

Questions médicales

Nous vous proposons ici quelques questions médicales à poser aux parents ou au centre si la personne ayant un handicap vient seule à ce temps de vacances. Ces indications viendront compléter l'indispensable carnet de santé et seront gardées avec la plus grande discrétion.

- Bénéficiez-vous d'une aide médicale gratuite ? Nom et adresse de l'organisme.
- **Autonomie**
La personne handicapée a-t-elle besoin d'un accompagnement particulier (lever, toilette, repas, wc ...)
- **Etat général**
A-t-elle fréquemment : diarrhée, constipation, vomissements, acétone, urticaire, angines, saignements de nez, rhumes, allergies ?...
Votre fille est-elle réglée ?
Aura-t-elle ses règles pendant le temps de vacances ?
- **Risques de malaises**
Préciser la nature, les symptômes des malaises ou des crises (épilepsie, cardiaque, respiratoire). Indiquer les médicaments conseillés et les contre-indications (anesthésie, certains médicaments ...) ?
- **Régime alimentaire**
Doit-elle suivre un régime (normal, à surveiller) ? Y a-t-il des aliments interdits ?
- **Incontinence**
L'incontinence est-elle nocturne, diurne, accidentelle, permanente, totale ?

- **Comportement**

La personne handicapée est-elle facilement inquiète, angoissée, somnambule ? A-t-elle des difficultés de comportement en groupe ?

- **Les bains**

Sait-elle nager ? Les bains froids sont-ils autorisés (mer, rivière, piscine) ?

Une dernière remarque : la personne ayant un handicap a peut-être des dents cariées. Il serait prudent qu'elle consulte un dentiste avant le départ afin que son séjour ne soit pas gâché par une rage de dents !

Attestation des parents

Je, soussigné (nom et prénom)

Père, mère ou tuteur de

Autorise le responsable du séjour à faire pratiquer les examens médicaux qui pourraient être nécessaires.

En cas d'urgence, je donne toute autorisation pour qu'une intervention chirurgicale soit pratiquée.

Fait à Le

Signature :

Parents ou tuteur à prévenir si besoin pendant le séjour

Nom

Adresse

Ville Tél.

Tél. bureau

Médecin à joindre en cas d'urgence pendant le séjour

Nom

Adresse

Ville Tél.

Attestation du médecin

Le docteur (nom et prénom):

Adresse

Certifie que (nom et prénom de la personne ayant un handicap) :

Ne présente aucune contre-indication pour les séjours de vacances et que les réponses aux questions ci-dessus me paraissent exactes.

Fait à Le

Signature :

Prière de Foi et Lumière

Seigneur, tu es venu sur notre terre,
pour nous révéler ton Père, notre Père,
et pour nous apprendre à nous aimer les uns les autres.
Envoie-nous l'Esprit-Saint que tu nous as promis.
Qu'il fasse de nous,
dans ce monde de guerre et de division,
des instruments de paix et d'unité.

Jésus, tu nous as appelés à te suivre
dans une communauté Foi et Lumière.
Nous voulons te dire "oui".
Nous voulons vivre une alliance d'amour
dans cette famille que tu nous as donnée,
pour partager nos souffrances et nos difficultés,
nos joies et notre espérance.

Apprends-nous à accueillir nos blessures, notre faiblesse
pour qu'en elles se déploie ta puissance.

Apprends-nous à découvrir ton visage et ta présence
en tous nos frères et sœurs, spécialement les plus faibles.
Apprends-nous à te suivre sur les chemins de l'Évangile.

Jésus, viens demeurer en nous et en nos communautés
comme tu as d'abord demeuré en Marie.
Elle fut la première à t'accueillir en elle.
Aide-nous à être toujours debout, avec elle,
au pied de la croix, proches des crucifiés de notre monde.
Aide-nous à vivre de ta Résurrection.

Amen.

Documents disponibles

au secrétariat international
ou dans l'intranet du site www.foietlumiere.org

"Plus jamais seuls, l'aventure de Foi et Lumière"

Marie-Hélène Mathieu (*format poche*)

- Charte et Constitution
- Carnet de route annuel
- Notre premier carnet de route
- Identité et mission de Foi et Lumière
- Porter ensemble la responsabilité à Foi et Lumière
- Vivre l'essentiel de Foi et Lumière au milieu d'une pandémie

- Règles financières à Foi et Lumière
- Quelques recettes faciles pour la recherche de fonds

- Journée pour un renouveau dans la communauté
- La spiritualité de Foi et Lumière
- Foi et Lumière dans la vie quotidienne, Père Joseph Larsen
- Les Mystères de Foi et Lumière, Ghislain du Chéné
- Le Chemin de Croix de Foi et Lumière, Ghislain du Chéné
- Pour préparer et vivre une retraite
- Les retraites à Foi et Lumière
- L'œcuménisme dans Foi et Lumière
- Les chemins du cœur, témoignages d'aumôniers
- Messages des Eglises à Foi et Lumière

- Fioretti, Père Joseph Larsen
- Vivre l'essentiel de Foi et Lumière au milieu d'une pandémie
- Dépliant
- Affiche petit et grand format

"**Hisse et Ho !**", la lettre internationale de Foi et Lumière

Notes

**Voyez !
Qu'il est bon
qu'il est doux
pour des frères
d'habiter ensemble**

Psaume 133